

## PROLONGATION DE VALIDITE SUITE AU CONFINEMENT

Vous retrouverez ci-dessous la liste de toutes les mesures prises par nos partenaires concernant la billetterie impactée **lors de la 1ere période de confinement.**

Nous vous demandons d'informer vos salariés qu'il faut **impérativement garder les billets en leur possession.** Le report des validités se fera de manière automatique dans la plupart des cas, aucun échange ne sera à effectuer. Pour tout billet non conservé nous ne serons pas en mesure d'apporter une solution.



Les billets arrivés à échéance pendant la période de fermeture de l'aquarium sont **prolongés de 99 jours** à compter de leur date de fin de validité. L'aquarium de Paris ouvre de nouveau le 22/06/2020. Une réservation est nécessaire pour effectuer sa visite. Ces billets sont prioritaires pour réserver un créneau de visite. Le processus est simple : au moins 72h avant sa venue vous envoyez une copie de votre/vos billet(s), à l'adresse [jereservemoncreneau@cineaqua.com](mailto:jereservemoncreneau@cineaqua.com) et formulez un souhait de visite (date et heure, entre 10h00 et 18h00). Vous précisez également le nombre d'enfants de moins de 3 ans (billet gratuit mais obligatoire pour garantir la jauge de visiteurs). Si le créneau est disponible, vous recevrez un e-billet définitif.



Toute la billetterie éditée et en circulation avant le 14 mars 2020 voit sa validité prolongée au **31.08.2021**

CAP' CINÉMA

L'ensemble des tickets CE en circulation et valide au 15 mars 2020 ont automatiquement été prolongés de **4 mois.**



Toutes les cartes dont la fin de validité était supérieure ou égale au 1er mars 2020 **sont prolongées jusqu'au 31/12/2020.** Cela s'effectuera de manière automatique, conservez bien vos billets. Cette démarche pourra être réitérée en fonction de l'évolution de la situation.

CINECAP VERT

Si vous êtes en possession de billets dont la date de validité arrive à échéance d'ici au 31 aout 2020, leur validité est **automatiquement prorogée jusqu'au 30.09.20**



Toutes les dates de validité des CinéChèques , Papiers et e-billets dont la date de validité est égale ou postérieure au 31 mars 2020 seront repoussées de **4 mois**.

Exemple : une place anciennement valable au 30 avril 2020 sera valable jusqu'au 30 août 2020 ; une place anciennement valable jusqu'au 31/12/2020 sera valable jusqu'au 30 avril 2021 et ainsi de suite.



La validité des cartes Cinéville dont la validité est arrivée à échéance durant la période de fermeture des cinémas est automatiquement **prolongée de 6 mois**.



Si votre billet (billet physique ou e-ticket) expire entre le 15 mars et le 15 octobre 2020 (voir dates précises écrites sur le billet) et qu'il n'a pas été utilisé, **sa validité est prolongée jusqu'au 31 mars 2021**. Les billets physiques Promo pour une visite initiale entre le 6 janvier et le 1<sup>er</sup> avril sont automatiquement prolongés au **5 novembre 2020**. En ce qui concerne les billets dont la validité est comprise entre le 15 mars et le 15 octobre 2020, celle-ci est reportée au 31 mars 2021.



Le parc ouvrira ses portes le 26/06/2020. Si vous êtes en possession de billets CE non datés saisons 2019/2020 leur validité sera prolongée jusqu'au **02/05/2021**. Les billets saisons 2020/2021 sont quant à eux prolongés jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint 2021. Les conditions de visite : <https://www.franceminiature.fr/fr/conditions-de-visite-2020>



Réouverture du parc le 13/06/2020. Les billets à date libre non utilisés avec une date de validité comprise entre le 15 mars et le 3 octobre 2020 sont automatiquement prolongés jusqu'au **3 janvier 2021** inclus. Les validités à compter du 4 octobre seront prolongées de 3 mois. Voici les conditions de visite : <https://www.futuroscope.com/fr/infos-pratiques/actualites/reouverture-du-futuroscope>



La durée de validité des places expirant initialement entre le 15 mars et le 31 juillet 2020 est automatiquement prolongée jusqu'au **31 janvier 2021**, pour les prépayés expirant initialement en août et septembre 2020 la validité est prolongée automatiquement jusqu'au **28 février 2021**. La durée de validité expirant entre octobre 2020 et le 31 mars 2021 (**pour toutes les places commandées avant le 18/06/2020**) sera automatiquement prolongée de **4 mois**.



Tous les billets émis depuis le 14 mars 2019 auront **100 jours de validité supplémentaires**. Nous mettrons prochainement un calendrier à votre disposition afin que vous puissiez connaître la date réelle de validité des billets en votre possession.



Compte-tenu de la situation actuelle, les dates de validité de l'ensemble des produits de billetterie Kinopolis ont été prolongées. Ainsi, les KinéTICKETS 6 mois/9 mois, dont la fin de validité est comprise entre le 13/03 et 30/10/2020, **seront utilisables jusqu'au 31/10/2020 inclus**. Cette prolongation est effectuée automatiquement.



Vous disposez de pass illimités non datés, la durée habituelle de 365 jours à compter de la date d'achat est exceptionnellement prolongée de **6 mois**. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.



La réouverture du Parc est annoncée au 06/06/2020. Si vous êtes en possession de billets saisons 2019 / 2020 leur validité sera prolongée **jusqu'à 1 an après la réouverture du Parc**. Cette prolongation se fera automatiquement. Vous pouvez consulter via ce lien les mesures mises en place pour la réouverture du parc : <https://www.lepal.com/preparer-votre-visite/page/mesures-sanitaires>



Si vous êtes en possession de billets dont la date de validité arrive à échéance durant la période de confinement, leur validité est **automatiquement prorogée jusqu'au 30.09.20**



La validité de la billetterie CE est automatiquement prolongée jusqu'au **31/12/2021**. Pensez bien à conserver votre billet.



Toutes les places Megarama dont la validité est arrivée à échéance lors de la période de fermeture des cinémas voient leur validité **prolongée jusqu'au 30.09.2020**. Pour les cartes dont la validité est comprise après la date de réouverture des cinémas la validité est prolongée de 3 mois.



Les billets dont la date de validité arrive à échéance entre le 15 mars et le 31 août 2020 sont **prolongés jusqu'au 31 décembre 2020**. Les billets expirants entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2020 sont **prolongés jusqu'au 31 mars 2021**.



Le Musée réouvrira ses portes le 18/06. Si vous êtes en possession de billets dont la date de validité est comprise le 14 mars et le 18 juin 2020 la validité est prolongée jusqu'au **20 décembre 2020**. Si vos billets sont encore en cours de validité lors de la réouverture, la validité sera prolongée d'une période équivalente à la durée de fermeture du musée.



Les billets arrivés à échéance entre le 14/03 et le 31/08/2020 sont prolongés jusqu'au **31/08/2020**. Pour échanger vos billets il faut vous rendre sur <https://nausicaa.tickeasy.com/fr-FR/billets>



Les tickets dont la date de validité était au 31 mars, 31 mai ou 30 juin sont prolongées jusqu'au **30/09/2020**. Les billets validités 30 septembre sont quant à eux prolongés jusqu'au 30/011/2020.



Si vous êtes en possession de billets CE non datés saison 2019/2020 leur date de validité sera prolongée jusqu'au **11 juillet 2021**. Si ce sont des billets CE non datés saison 2020/2021 leur validité sera prolongée jusqu'au **10 juillet 2022**. Cette prolongation se fait de manière automatique. Pensez à bien conserver vos billets.



Le parc St Paul a annoncé son ouverture la samedi 06/06/2020. Voici les mesures mises en place par le parc pour accueillir ses visiteurs : <https://www.parcstpaul.fr/venir-au-parc/>  
Concernant les reports de validité La billetterie 1 jour achetée en 2019 sera **valable jusqu'au 06/06/2021**. La billetterie 1 jour saison 2020 sera valable jusqu'au **06/06/2022**.



La validité de vos places UGC valables du 31.03.20 au 30.06.20 sera **prolongée jusqu'au 30.09.20**. Les validités du 31.07.20 au 30.09.20 seront **prolongées jusqu'au 31.12.20**. Et enfin, les validités comprises entre le 31.10.20 et le 31.12.20 seront **prolongées jusqu'au 31.03.21**



Le Parc a annoncé l'ouverture de ses portes pour le samedi 20/06/2020. Concernant votre billetterie la validité est **reportée jusqu'au 20/06/2021**.



Le Zoo réouvrira ses portes le 2 juin. Si vous êtes en possession de billets à date libre dont la date de validité expire entre le 15 Mars et le 31 AOUT 2020, la validité est prolongée jusqu'au 3 Janvier 2021 sur simple présentation du billet d'origine à l'accueil. Pour connaître les mesures sanitaires à respecter au sein du parc : <https://www.zoobeauval.com/informations-mesures-sanitaires>



Le Zoo de Paris ouvrira ses portes le 08/06/2020. Pour les billets dont la date de validité est arrivée à échéance durant la période de fermeture, **leur validité sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2020**



Réouverture du Zoo et du Safari le 03/06/2020. Les aventuriers munis d'un billet CSE n'ont pas besoin de réserver leur jour de visite. Vous avez des billets qui se sont périmés entre le 15 mars 2020 et le 2 juin 2020 ? Ces billets sont toujours valables jusqu'au lundi 17 août 2020 inclus.

Ceci sera effectif sur présentation obligatoire de vos billets aux caisses du parc, conservez les bien.